



Programme Élysée Prim

publié le 07/11/2022 - mis à jour le 23/09/2024

Échange franco-allemand des enseignants du premier degré de l'enseignement public

Descriptif :

Programme à destination des enseignants du premier degré de l'enseignement public

Modalités et calendrier

Sommaire :

- Caractéristiques
- Objectifs

Une visioconférence est organisée par l'OFAJ à destination des enseignants intéressés par le programme Élysée Prim le **13 novembre 2024**. L'[inscription](#) est obligatoire sur le site de l'OFAJ.

Ce programme est mis en œuvre et géré par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), en collaboration avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse ([OFAJ](#)).

Il s'adresse aux **enseignants titulaires de l'enseignement public du premier degré** justifiant de **deux années d'ancienneté** lors de la prise de poste en Allemagne.

● Caractéristiques

- Les enseignants restent en position d'activité et rémunérés sur le poste dont ils sont titulaires. Leur poste n'étant pas déclaré vacant, tout enseignant doit, au terme du programme, regagner son poste en France. Les enseignants signent l'engagement de contribuer, à leur retour, au développement de l'enseignement de l'allemand dans leur département.
- Le versement des bonifications indiciaires liées à l'exercice de certaines fonctions est interrompu pendant l'année scolaire du programme. Pour l'ensemble de cette année scolaire, les enseignants bénéficient de l'indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire destinée à compenser forfaitairement les frais de voyage et de logement.
- Les enseignants assurent un service horaire identique à celui de leur homologue dans le pays concerné et relèvent des autorités scolaires locales. Ils peuvent être amenés à intervenir dans plusieurs écoles.
- Après un temps d'adaptation, des activités complémentaires à celles d'enseignant de la langue française peuvent leur être confiées : formation en français des enseignants allemands, élaboration de matériel pédagogique, ou encore participation à un enseignement en français dans une autre discipline : éducation physique et sportive, éducation musicale ou éducation artistique, intervention dans des *Kindergärten*.

● Objectifs

- Développer l'enseignement de la langue allemande à l'école élémentaire, du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2), ainsi qu'à l'école maternelle, notamment dans le cadre du réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues « Élysée ».
- Favoriser l'approfondissement linguistique et culturel des candidats qui s'engagent, à leur retour en France, à assurer des activités qui contribuent au développement de l'enseignement de l'allemand.

- Faire bénéficier les élèves français de cours assurés par des enseignants allemands.
- Participer à la diffusion de la langue et de la culture françaises en Allemagne.
- Sensibiliser les différents acteurs :
 - À l'importance d'une expérience de mobilité pour tout enseignant,
 - À l'intérêt d'une immersion prolongée dans le pays voisin,
 - À la richesse qu'apporte à un parcours professionnel une ouverture sur un autre système éducatif.
- Contribuer à pérenniser l'amitié et la coopération éducative franco-allemandes.
- Dans le cadre de l'évaluation nationale du dispositif par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Dgesco reprend l'attache des candidats à leur retour en France.

► Pour consulter le calendrier, les informations détaillées et le formulaire de candidature, rendez-vous sur la [page Eduscol](#) .

► À consulter également : [BO n°28 du 11 juillet 2024](#)  - Alinea 3



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.